Master recherche Études transculturelles. Littératures et contacts linguistiques dans l'espace francophone / Transkulturelle Studien. Literaturen und Sprachkontakte im frankophonen Raum

Aide-mémoire pour les étudiants intéressés

Inscription administrative

Les étudiants allemands intéressés peuvent s'inscrire sans procédure préalable d'admission et dans les délais des procédures d'inscription valables en Master, dans la mesure où ils remplissent les conditions d'entrée, ainsi que les conditions générales d'inscription.
Vous trouverez les informations sur les modalités d'inscription sous:

http://www.uni-heidelberg.de//studium/interesse/bewerbung/imma_ma.html

Pour **les étudiants étrangers intéressés,** il est impératif qu'un formulaire d'admission soit parvenu à l'université de Heidelberg avant le 15 juin pour le semestre d'hiver et avant le 15 novembre pour le semestre d'été (dates butoirs). Vous trouverez le formulaire d'inscription sous:

http://www.uni-heidelberg.de/md/studium/download/zulassungsantrag_konsekutive_master_freie_f__cher.pdf

Conditions d'entrée

1. Un diplôme d'études supérieures avec une note finale supérieure à la moyenne dans une filière philologique ou de sciences culturelles (domaine scientifique en philologie/sciences culturelles d'au moins 50%, soit au moins 50 ECTS) ou bien un cursus au contenu similaire dans une institution nationale ou étrangère d'enseignement supérieur, pour lequel trois années d'études sont fixées, ou bien un cursus validé de valeur similaire. La note finale du diplôme doit en règle générale atteindre 2,5, soit la mention „bien". La commission d'admission et d'examens décide des conditions exceptionnelles de validation.

2. Exceptionnellement, un diplôme d'études supérieures avec une note finale supérieure à la moyenne (la note finale du diplôme doit en règle générale atteindre 2,5, soit la mention „bien") dans une filière littéraire ou de sciences culturelles (domaine scientifique en philologie/sciences culturelles d'au moins 25%, soit au moins 35 ECTS) ou bien un cursus de contenu similaire dans une institution nationale ou étrangère d'enseignement supérieur, pour lequel trois années d'études sont fixées, ou bien un cursus validé de valeur similaire. La commission d'admission et d'examens décide des conditions de validation, en règle générale, après un entretien avec le postulant;

3. Peuvent être pris en compte, lors de l'évaluation de la note finale supérieure à la moyenne selon les conditions d'inscription indiquées dans 1. et 2. :

a) la note du diplôme de l'enseignement supérieur

b) les notes de domaine scientifique, pouvant donner des indications sur les acquis relatifs au Master visé

c) la preuve du classement scientifique du postulant au sein de l'institution de l'enseignement supérieur lors de l'examen final, condition sine qua non pour l'admission relative à la filière Master.

4. La preuve du niveau C1 du CECRL en français. Le niveau de langue peut être attesté par:

a) un diplôme de licence d'au moins 50% de contenu d'un domaine scientifique en philologie française (ou filière de contenu similaire) ou

b) DALF C1 (diplôme approfondi de langue française) ou

c) un certificat de français du Zentrales Sprachlabors der Universität Heidelberg (centre de langue de l'université de Heidelberg) correspondant au niveau C1 ou

d) une autre preuve certifiant du niveau C1 en français.

Cela ne concerne pas les candidats possédant un diplôme d'aptitude à l'enseignement supérieur ou un diplôme de l'enseignement supérieur provenant d'un état francophone.

5. Preuve d'un niveau suffisant d'anglais, correspondant au minimum au niveau B1 selon le CECRL. Le niveau de langue peut être prouvé par:

a) le diplôme du baccalauréat, un diplôme du baccalauréat spécialisé pertinent ou un diplôme d'aptitude à l'enseignement supérieur reconnu par les autorités publiques ou

b) un diplôme de cursus avec l'anglais comme langue véhiculaire ou

c) un certificat d'anglais validé tel que le TOEFL avec au moins 71 points TOEFL-iBT ou

d) un certificat International English Language Testing System (IELTS) avec un résultat mininum de 4,0 ou

e) un certificat attestant du niveau B1 en anglais du Zentrales Sprachlabors der Universität Heidelberg (centre de langue de l'université de Heidelberg).

Cela ne concerne pas les candidats possédant un diplôme d'aptitude à l'enseignement supérieur ou un diplôme de l'enseignement supérieur provenant d'un état anglophone.

La commission d'admission se charge de décider de l'équivalence de la formation préalable ainsi que de la comparabilité des diplômes qualifiants. Pour la validation de diplômes étrangers, les recommandations de la Conférence allemande des ministres de l'éducation (Kultusministerkonferenz) ainsi que les consultations dans le cadre des partenariats de l'enseignement supérieur sont à prendre en compte. En cas d'incertitude, la Zentralstelle für ausländisches Bildungswesen (ZAB) sera consultée.

Si le diplôme de fin d'études n'est pas disponible à la date butoir d'inscription, une attestation provisoire de l'institution d'enseignement supérieur suffira. Celle-ci doit attester des acquis obtenus avec la confirmation que le diplôme d'étude sera validé avant le début du semestre pour lequel l'admission est demandée. Le candidat prend part à un procédé d'admission avec une moyenne qui sera déterminée selon ses anciens résultats d'examen. Pour l'admission, l'université se réserve le droit d'exiger les originaux des documents à fournir.

Documents à fournir

Les documents suivants sont à fournir avec le formulaire d'admission, le formulaire d'inscription: le cas échéant à joindre par voie électronique au Romanisches Seminar, dans la mesure où cela est expressement indiqué:

a) preuve que le candidat remplit les „conditions d'accès“ „Zugangsvoraussetzungen“ à l'inscription;

b) une déclaration indiquant si le candidat d'une institution nationale ou étrangère d'enseignement supérieur, pour le cursus de master mentionné ci-dessus ou de cursus de valeur similaire, a perdu le droit de passer des examens ou s'il se trouve dans une procédure similaire.

c) Dans le cas d'une licence, un *Transcript of Records* justifiant des acquis;

d) un cv sous forme tabulaire en français ou en allemand d'au moins deux pages et au maximum 3 pages au format A4, (peut être joint par voie électronique au Romanisches Seminar);

e) une lettre de motivation rédigée en français par le candidat, d'une à deux pages maximum, au format A4: elle fera part des motivations du candidat pour le master au Romanisches Seminar de l'université de Heidelberg (peut être joint par voie électronique au Romanisches Seminar);

f) la nomination d'un enseignant ou chercheur de l'enseignement supérieur, pouvant être choisi librement par le candidat, déclarant, le cas échéant, sur demande, (de la commission d'admission) accepter de prendre position sur la qualification du candidat pour la filière de Master;

g) une copie du mémoire de licence ou d'un travail équivalent, soit un travail scientifique d'envergure similaire attestant de la capacité du candidat à traiter de manière autonome des travaux de recherche écrits. Un résumé des résultats les plus importants du mémoire ou équivalent doit être fourni sur une page de format A4 en français ou en allemand. (peut être joint par voie électronique au Romanisches Seminar);

h) Si possible, joindre également des justificatifs relatifs à une formation professionnelle ou à l'exercice d'activités attestant d'acquis correspondant à la candidature au Master.

Indication importante

Cet aide-mémoire est uniquement fourni à titre informatif; seul le statut d'approbation officiel est déterminant.